



Le Bulletin Syndical



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR



DÉPOSÉ LE 30/03/12



SNUipp-FSU 15

Supplément 1 au numéro 75 de mars 2012

prix : 0,5 €

abonnement : 4 €

"Le Bulletin Syndical" - SNUipp-FSU 15 - Bâtiment de l'Horloge 7 Place de la Paix 15 000 Aurillac Tél : 04 71 64 03 35 - snu15@snuipp.fr - Site : http://15.snuipp.fr

Edito

Le SNUipp-FSU a décidé, et ce depuis le début de l'année scolaire, de faire entendre ses exigences et ses propositions dans la campagne électorale et de mener les actions nécessaires dans l'unité la plus large. L'enjeu est de taille dans le contexte.

Le SNUipp-FSU interpelle directement les candidats aux différentes élections afin de porter ses revendications.

Le gouvernement a mené depuis 5 ans une politique libérale de destruction des services publics mettant à mal les solidarités et la cohésion sociale.

Le SNUipp avec la FSU a mené de nombreuses batailles contre les réformes mises en place ces dernières années :

Retraites, Education (suppression de postes avec la mise en œuvre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, formation,...). La situation économique et sociale, les attaques contre les droits sociaux, la Fonction publique, contre les libertés ont conduit à nombre de mobilisations dans le public comme dans le privé.

Aujourd'hui, il n'y a aucune trêve syndicale en vue d'autant que, à quelques semaines des échéances électorales, le gouvernement cherche à passer en force sur plusieurs mesures.

Pour le SNUipp-FSU, une réelle rupture avec la politique actuelle est une impérieuse nécessité. La poursuite de cette politique signifierait de nouvelles régressions pour les salariés comme pour les citoyens. La réélection de Nicolas Sarkozy aggraverait les attaques subies au long de son mandat.

Il est de notre responsabilité syndicale de peser aujourd'hui dans la campagne, y compris par les actions revendicatives, pour faire entendre et prendre en compte notre analyse de la situation, nos exigences et nos propositions. Le SNUipp-FSU, à sa place d'organisation syndicale et en toute indépendance des partis politiques, entend le faire pleinement. Il s'inscrit avec la FSU et dans l'unité la plus large dans les rassemblements du 1er mai.

Julien Barbet et Emeric Burnouf

Pour qu'ils réussissent vraiment tous,
le SNUipp propose...

Transformons l'école !

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pégc | www.snuipp.fr

Actualités

Le SNUipp s'adresse aux candidats à la présidentielle
PAGES 2 et 3

Le métier :

RASED, formation initiale et LPC
PAGE 5

National :

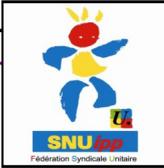
Le bilan des permutations
PAGE 4

Cantal

Le GREF
PAGE 6



Le SNUipp-FSU s'adresse aux candidats à la présidentielle et fait des propositions pour changer la donne.



Pour la réussite de tous face à l'école

Un climat scolaire serein

Notre école a besoin de retrouver sérénité et confiance. Il faut en finir avec la pression et la logique de la compétition scolaire. Le lien avec les familles doit être consolidé. Ces questions sont sous estimées en France, elles constituent pourtant un réel enjeu éducatif. Le climat scolaire s'améliorera avec des classes à effectifs réduits, des locaux et du matériel adaptés aux besoins d'apprentissage et de vie des élèves, des RASED complets, des aides et ressources multiples notamment pour la scolarisation des élèves en situation de handicap mais aussi des moyens spécifiques pour la direction d'école. Les programmes doivent également évoluer.

Un budget à la hauteur de l'ambition de l'école

Prendre en charge tous les élèves nécessite de s'en donner les moyens : l'école primaire doit devenir une priorité. Avec un taux d'encadrement de 5 enseignants pour 100 élèves, selon les données de l'OCDE, la France occupe le dernier rang des pays classés : des postes doivent être créés pour combler notre retard et ouvrir de nouvelles possibilités de fonctionnement de l'école primaire.

Transformer le métier : avec les enseignants

- Aujourd'hui, on demande de plus en plus aux enseignants, dans des conditions de plus en plus difficiles et des temps de plus en plus contraints.
- Il est impératif de donner aux les moyens de faire du travail de qualité.

Le travail en équipe

- Travailler en équipe, c'est être plus serein sur les difficultés et les réussites des élèves. A plusieurs, on démultiplie l'énergie et l'intelligence pour aider tous les enfants. Le **travail en équipe** ne se décrète pas, il se construit : pour cela, des décisions institutionnelles sont indispensables, les enseignants ont besoin de temps et d'espace consacrés à la réflexion collective.

Plus de maîtres que de classes

- Plus de maîtres que de classes constitue un indéniable facteur de richesse pédagogique et d'adaptation aux situations rencontrées. Tout en préservant un maître référent pour la classe, c'est la possibilité d'un partage d'une polyvalence (TICE, langue vivante, histoire des arts...) , de travailler en petits groupes d'élèves, de décroiser plusieurs classes en fonction d'un projet, ou encore d'enseigner à deux dans la même classe.

La formation

- L'évolution des contenus enseigner, de la diversité des publics, la compréhension des situations d'échecs, le travail en équipe exigent plus de professionnalité.
- Il faut construire une formation professionnelle en prise avec des situations d'enseignement aux multiples facettes : relationnelle, didactique, disciplinaire...
- Il faut reconstruire une véritable formation professionnelle au sein des universités et dans le cadre d'IUFM rénovés avec des cursus progressivement professionnalisants, aboutissant à un master.





Combattre les inégalités

L'école maternelle

L'école maternelle est **un cursus obligatoire qui contribue au développement moteur, sensoriel, intellectuel et culturel des élèves**. C'est un lieu de prévention de l'échec scolaire notamment pour les enfants plus fragiles socialement. Ni garderie, ni école élémentaire, elle est école à part entière, avec ses codes, ses rythmes, et ses formes pédagogiques propres. Elle doit être consolidée et reconnue avec plus de formation et des moyens pour lui permettre de faire encore mieux. Il faut améliorer **les conditions d'accueil** des élèves et **baisser** de manière significative **les effectifs** qui sont parmi les plus élevés d'Europe.

L'éducation prioritaire

ZEP, RRS, RAR, et maintenant ECLAIR, **ces territoires où se concentrent les difficultés sociales et scolaires devraient être une priorité**. Les enseignants ont besoin d'un projet dynamique et cohérent pour l'éducation prioritaire. Le « plus de maîtres que de classes » doit se mettre en place en premier lieu dans les écoles de ZEP avec **3 heures hebdomadaires de concertation et de formation**. Les équipes qui le demandent doivent bénéficier alors d'un accompagnement de formateurs et de chercheurs.

L'argent de l'école

Les crédits par élève et par an varient d'une municipalité à l'autre. Il convient de mettre en place **un cahier des charges** national définissant **l'équipement indispensable** dont devrait disposer chaque école et de demander la mise en œuvre d'un mécanisme de **péréquation** abondé par l'Etat pour venir en aide aux communes déshéritées.

L'école rurale

La vitalité et l'aménagement des territoires sont menacés. L'Etat doit développer des politiques globales et cohérentes d'aménagement des espaces ruraux en lien étroit avec les collectivités : gestion de la carte scolaire, service global pour l'accueil de l'enfant (garderie, activités périscolaires, accès aux équipements sportifs et culturels).



Reconnaître notre investissement professionnel

Il est urgent **de reconnaître notre engagement et notre valeur professionnelle** notamment avec une réelle politique salariale. Les dépenses induites par **l'acquisition d'outil professionnels par les personnels eux-mêmes**, s'accroît.

Afin de prendre en charge ces dépenses, la création **d'une indemnité d'équipement professionnel** de 1500 euros tous les 5 ans pour tous les enseignants, est nécessaire.

Créer de nouveaux métiers

Les directeurs submergés de travail, ne retrouveront pas tous, l'assistance administrative perdue. La scolarisation des élèves en situation de handicap a besoin urgent d'aide et de ressources.

De nombreux métiers ont toute leur place à l'école notamment celui d'accompagnant aux élèves en situation de handicap mais aussi de secrétaire administratif. Autant de personnes qui, formées et stabilisées, participeraient à la qualité du fonctionnement de l'école.

Agir sur l'environnement social

Agir pour la réussite de tous, c'est d'abord s'attaquer aux inégalités de la société mais aussi parfois de l'école elle-même. Cela doit passer entre autre par le développement de l'école et la promotion de services publics de qualité accessibles à tous.





PERMUTATIONS : les recalés s'adressent au ministre.

Le SNUipp-FSU invite les "recalés" des permutations à écrire au ministre de l'Éducation Nationale pour lui demander de remettre à plat les règles de mutation et de faciliter dès cette année leur départ par la voie des exeat et ineat.

Trois enseignants sur quatre ayant participé aux permutations cette année ont vu leur demande rejetée. Le SNUipp-FSU n'accepte pas cette situation et propose à tous les "recalés" de s'adresser à Luc Chatel pour lui demander d'améliorer dès maintenant les possibilités de mutation par la voie des exeat et ineat. Car de fait, seules 25 % des demandes de mutations ont été satisfaites cette année, ce qui constitue un taux historiquement bas. Une situation qui prive des milliers d'enseignantes et d'enseignants des écoles « de toute possibilité de projet, de tout espoir de concilier projet de vie personnelle et vie professionnelle » s'insurge le Secrétaire général du syndicat dans une lettre adressée hier, jeudi 22 mars, au Ministre de l'Éducation Nationale.



Faciliter les exeat et ineat

Dans le même temps, le SNUipp-FSU invite les candidat-e-s n'ayant pas obtenu satisfaction à la première phase de ces mutations, à s'adresser eux aussi à Luc Chatel pour protester contre cette situation essentiellement due à des règles devenues inadaptées, mais aussi aux suppressions de postes massives de ces dernières années. Il s'agit également de l'appeler à faire en sorte que dans les académies, recteurs et DA-SEN facilitent les mouvements complémentaires par ineat et exeat.

PERMUTATIONS 2012 : l'attractivité des départements

Le SNUipp a mesuré « l'attractivité » des départements en faisant le rapport entre le nombre de demandes de sorties et de demandes d'entrées en voeu 1



Le Cantal, département attractif que la France entière rêve de rejoindre? Visiblement ce n'est pas le cas des enseignants. En revanche, le Puy de Dôme (2ème) et la Haute-Loire (26ème) sont des départements très difficile à rejoindre. Les Hauts-de-Seine, la Guyane et la Seine-Saint-Denis sont les départements les « moins » attractifs et donc les plus accueillants.

Julien BARBET

RAPPEL SUR LA PROCEDURE DE DEMANDE D'INEAT /EXEAT

Les demandes d'exeat doivent être adressées à l'Inspection Académique, par la voie hiérarchique, **avant le 06 avril 2012**, accompagnées de deux enveloppes affranchies à l'adresse personnelle (format 18 x 25).

Pour les demandes établies au titre de rapprochement de conjoint, vous ajouterez les pièces justificatives suivantes :

- une photocopie du livret de famille (extrait acte de mariage et extrait acte de naissance) ou une photocopie de PACS ;
- une attestation d'emploi du conjoint datée de moins de trois mois ;
- un justificatif de domicile du département sollicité.

Vous trouverez les exemples de lettres sur le site <http://15.snuipp.fr>





L'APPEL DES RASED

L'appel lancé par le collectif national RASED a déjà recueilli 35 000 signatures. Le refus des suppressions massives de postes d'enseignants spécialisés est au cœur de cette pétition portée par de nombreuses personnalités venues de tous les horizons du monde de l'éducation. Pour signer, rendez-vous sur le site du SNUipp.

Le Collectif national RASED a lancé un « Appel des RASED » pour dénoncer les nouvelles suppressions massives de postes d'enseignants spécialisés. Déjà de nombreux chercheurs et personnalités ont signé cet appel intitulé « Sauver et développer les RASED, c'est défendre une école pour tous » : Jacques BERNARDIN, Rémi BRISSIAUD, Albert CICCONE, Boris CYRULNIK, Eric DEBARBIEUX, Jean-Claude EMIN, Roger ESTABLET, Jacques FIJALKOW, Sylviane GIAMPINO, Roland GOIGOUX, Richard HOROWITZ Philippe JOUTARD, Françoise LANTHEAUME, Claire LECONTE, Claude LELIÈVRE, Maryse METZA, Hubert MONTAGNER, Nicole MOSCONI, André OUZOULIAS, Eric PLAISANCE, Eirick PRAIRAT, Jean-Yves ROCHEX, Alain SERRES, Serge TISSERON...

Pour la rentrée 2012, une nouvelle vague de suppressions massives de postes de RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est programmée : elle portera à près de 5000 le nombre de postes d'enseignants spécialisés de ces dispositifs détruits depuis 2008. Ce seront 250 000 élèves des écoles maternelle et élémentaire qui n'auront ainsi plus aucune aide spécialisée alors que toutes les ressources devraient être mobilisées dans l'ensemble des dispositifs pour assurer la réussite de tous.



C'est pourquoi le Collectif national RASED rassemblant des organisations syndicales, des associations professionnelles et de parents d'élèves, a souhaité rédiger un Appel pour dénoncer cette situation. Il est porté par des chercheurs, des personnalités, des président(e)s et secrétaires généraux des associations et syndicats, des représentants de la communauté éducative, parents, enseignants...

CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION, un nouveau passage en force ?



Un projet d'arrêté fixant un nouveau cahier des charges pour la formation des enseignants a été soumis dans la précipitation au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Refusant cette mise au pied du mur et l'absence de concertation, les syndicats ont quitté la séance.

Dans un communiqué daté du même jour, les syndicats enseignants de la FSU, dont le SNUipp, s'insurgeaient du caractère précipité et une fois encore sans concertation de cette initiative ministérielle. Ils rele-

vaient également que « loin de restaurer une formation digne de ce nom, [le projet] entérine les dispositions contestées en 2010 et 2011 : l'affectation sur des services complets pendant l'année de stage, la fiction d'une formation professionnelle s'ajoutant au temps devant élève (...) » Dans ces conditions, et face à une volonté manifeste de passage en force sans discussion possible, c'est cette fois l'ensemble des organisations syndicales représentées au CNESER ainsi que la Conférence des présidents d'université (CPU) qui ont décidé de quitter la séance. Le SNUipp-FSU persiste à demander que soit définitivement tournée la page de cette réforme calamiteuse et que la reconstruction d'une véritable formation professionnelle des enseignants soit un chantier prioritaire pour l'avenir de l'école.

LPC, vraiment non, : la coupe est pleine !



Dans les écoles, un nouveau livret fait progressivement son entrée : le livret personnel de compétences (LPC). 46 items à renseigner avant la fin de l'année pour les élèves de CE1, 110 pour ceux de CM2, cette nouvelle demande institutionnelle tombée d'en haut a une fois de plus de quoi dérouter les enseignants. Ce nouveau livret destiné à valider les paliers 1 et 2 d'un socle commun déjà lui-même contesté, arrive comme une tâche supplémentaire alors que les enseignants renseignent déjà des livrets scolaires à destination des familles soigneusement et librement élaborés en équipe. Il arrive aussi dans un contexte où l'ensemble des outils d'évaluation subit des transformations qui en bouleversent le sens, jusque dans l'évaluation des personnels, sur fond de mise en œuvre d'une politique éducative normative qui accroît les inégalités scolaires, liées aux inégalités sociales.

Peu à peu, l'évaluation change de nature : la dimension de pilotage du système a pris le pas sur celle relative à la classe. Elle devient même une obsession sans pour autant que les enseignants aient les moyens de faire du travail de qualité : cases à cocher, tableaux « Excel » à remplir, camemberts et ce parfois dès la maternelle. Notre métier se résumerait dorénavant à appliquer des techniques ou autres protocoles sous le contrôle d'indicateurs douteux.

Stop ! La coupe est pleine. Les enseignants ne vont pas se transformer en poinçonneurs des Lilas. Le SNUipp-FSU appelle les équipes enseignantes à ne pas renseigner ce LPC, véritable usine à cases. Il faut en finir avec cette évaluation incessante qui se substitue au temps nécessaire pour les apprentissages.

Il est urgent de revenir à des principes simples et lisibles en matière d'évaluation des élèves.

Vous trouverez sur le site du SNUipp un livret de 4 pages détaillant les raisons pour lesquelles nous sommes opposés au LPC ainsi que les contributions de chercheurs, la motion pour les conseils des maîtres et la lettre aux parents.



GREF

GROUPEMENT DES RETRAITES EDUCATEURS SANS FRONTIERE

 <p>Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières</p>	 <p>Le GREF</p>	
<p>NOS PRINCIPES</p> <p>Le GREF souscrit aux grands objectifs mondiaux</p> <p>Education pour tous (Dakar 2000)</p> <p>Respect des conventions internationales, des Droits de l'Homme, des Droits de l'Enfant, de la Promotion de la Diversité culturelle de la Défense de la Laïcité.</p> <p>Développement durable</p> <p>Protection de la biodiversité.</p> <p>Réduction des causes des Inégalités.</p>	 <p>Le GREF</p>	 <p>Le GREF</p>
<p>Une Association de Solidarité Internationale</p>	<p>3 rue de la Chapelle 75018 Paris Tél. : 01 55 26 90 10 Fax : 01 55 26 90 11 e-mail : secretariat@gref.asso.fr Site : www.gref.asso.fr</p>	<p>Une Association de Solidarité Internationale</p>

Association laïque de solidarité internationale fondée en 1990, le GREF compte plus de 700 membres retraités, bénévoles, formateurs issus de l'éducation, de la formation d'adultes, de l'animation, du travail social, de la santé, de l'économie, ... collaborent à des projets dans les domaines éducatif, culturel et social, afin que les populations deviennent de véritable acteur de leur développement.

Ses domaines d'intervention sont :

- La petite enfance : crèches parentales, centres communautaires d'éveil, formation des mères, des éducateurs et des éducatrices
- De l'école à l'université : participation à de nouveaux programmes, à la mise en œuvre des méthodes pédagogiques, appui à la formation des enseignants et éducateurs, intégration des enfants handicapés, contribution à la francophonie.
- Participation aux actions de développement : insertion sociale et préprofessionnelle, alphabétisation des adultes, installation de bibliothèques, centre ressource, lieux d'écoute des personnes en difficulté, soutien et impulsion d'initiative locale; travail en réseau avec les partenaires.

Le GREF participe à :

- l'élaboration d'un projet, a sa mise en œuvre,
- la formation des acteurs du projet, dont l'accompagnement est assuré par des équipes successives. Chaque intervenant s'engage pour un séjour de 2 mois sur le terrain au sein d'une équipe.
- l'élaboration d'outils et de processus d'évaluation et à leur mise en œuvre.

Le GREF intervient :

En France, en Afrique, en Europe, au Proche-Orient, en Extrême-Orient, en Amérique centrale et du sud, aux Caraïbes.

Leurs partenaires sont les pouvoirs publics français et étrangers, les ONG et les associations françaises, européennes, internationales et des pays d'accueil.

Contact :

GREF Auvergne-Limousin : mail : gref_auvergne@yahoo.fr ; tel : 04 73 37 70 05 et 05 55 39 13 02
 GREF 3 rue de la Chapelle, 75018 PARIS; tel : 01 55 26 90 10; mail : secretariat@gref.asso.fr;
 site : <http://www.gref.asso.fr/>

Notre amie et collègue,

Arlette Maxe nous a quittés à l'issue d'un long combat contre la maladie.

Ceux comme nous qui ont eu la chance de croiser sa route, garderons en mémoire sa joie de vivre et sa force.

Les écoles de Saint Chamant, Reilhac, Naucelles, Marmiers et les Alouettes se souviendront d'une personne discrète, souriante et enthousiaste.

Nos pensées accompagnent, Clara, Cécile, Coralie, Sylvain et Simone dans cette épreuve.

Arlette, merci pour ton investissement passionné dans le métier.

Merci pour l'amitié attentive dans la vie.

